

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019642	Date d'inspection Le 09 août 2023	
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-2538	
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Ratio est respecté durant la visite
 -Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux ainsi que pendant des excursions hors du service de garde.
 -La routine quotidienne dans le centre éducatif inclus; une période de jeu extérieur d'au moins une heure par bloc de quatre heures, lorsque la météo le permet. Les repas et les collations sont servis aux heures reconnues et une période de jeux tranquilles pour permettre aux enfants de se déposer.
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Discussion auprès de l'exploitant des items de la loi recherchés en lien avec l'application des activités quotidiennes au sein de l'établissement. La liste de vérification d'inspection fut remise et des stratégies dans l'application de ceux-ci furent discutées. Un suivi sera fait à la prochaine inspection de surveillance.

Observations : À mon arrivée les enfants mangent leurs dîners, ils sont en discussion. Les éducatrices ont organisé un bricolage d'un soleil, une fois le dîner terminé ils sont passés au local étudiant pour faire le bricolage.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 août 2023

Date

original signé par

Marie-Joëlle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 août 2023

Date